

Nous recrutons un gestionnaire pour l'aménagement urbain et ingénierie.

Venez faire la différence !

Municipalité bilingue de l'ouest de l'île de Montréal, la ville de Dollard-des-Ormeaux est reconnue dans tout le Québec pour sa qualité de vie, sa diversité, ses espaces verts et ses services aux citoyens. La ville est sensible à la qualité de vie de ses citoyens et aux besoins qu'ils expriment, et se donne comme mission d'offrir le maximum de services au meilleur coût possible. La ville a pour priorité le bon fonctionnement de ses opérations et d'offrir une qualité de vie exemplaire à ses résidents. Les valeurs organisationnelles reposent sur le service aux citoyens, la collaboration entre les services, l'ouverture au changement et innovation, le respect des individus et l'éthique.

Nous recherchons :

Chef ou Cheffe de section – infrastructures et projets spéciaux
Poste régulier

Direction de l'urbanisme et ingénierie
Échelle salariale : 89 692 $ à 128 260 $

Sous l'autorité du Directeur adjoint – ingénierie, le titulaire du poste s'occupe des infrastructures municipales et projets spéciaux. Il planifie, organise, coordonne et contrôle les activités et projets, qui relèvent de son secteur. Il assure notamment la réalisation de projets en matière d'infrastructures municipales et de génie civil. Dans une approche multidisciplinaire, la personne travaille étroitement avec les équipes en urbanisme, ingénierie, travaux publics et autres disciplines concernées afin d'assurer une planification intégrée des interventions sur le territoire. Il assume également la réalisation de projets spéciaux, ainsi que l'émission des permis et le suivi des travaux d'utilités publiques sur le territoire de la Ville.

Principales responsabilités :

La personne titulaire planifie, dirige et contrôle les activités de la section autour des axes suivants:

- Infrastructures et génie civil : la conception, la réfection et l'amélioration des infrastructures municipales comme les rues, les chaussées, les trottoirs, les réseaux municipaux, les infrastructures cyclables, les espaces publics et autres ouvrages de génie civil.
- Projets spéciaux : la responsabilité de projets spéciaux et innovants confiés par la direction, l'analyse de faisabilité, la coordination des ressources internes et externes impliqués dans le déploiement et la réalisation de leur mise en service ainsi que de l'évaluation de leur performance. La personne sera appelée à participer aux processus d'appels d'offres ainsi qu'à la gestion des contrats et des consultants externes. Elle assurera également le suivi et le contrôle des coûts, la gestion des modifications contractuelles ainsi que l'identification et l'atténuation des risques associés aux projets.

Qualifications requises :

- Détenir un baccalauréat en génie civil ou dans une discipline du génie pertinente aux responsabilités du poste
- Être membre en règle de l'Ordre des ingénieurs du Québec
- Posséder 5 à 8 années d'expérience pertinente en génie civil, infrastructures municipales, gestion de projets ou dans un domaine connexe.
- Exercer un leadership collaboratif, faire preuve de jugement et exercer une capacité à structurer les projets, établir les priorités, résoudre les problématiques et faire progresser les dossiers.

Pourquoi se joindre à la ville de Dollard-des-Ormeaux ?

- Ville dynamique axée sur l'innovation et la collaboration
- Reconnu pour la convivialité et un bon climat de travail
- Défis intéressants du poste
- Milieu humain où les employés peuvent s'épanouir
- Rémunérations et avantages sociaux concurrentiels
- Régime de retraite à prestations déterminées.

Veuillez faire parvenir votre C.V. dans la section « Travailler » sur le site www.ddo.qc.ca ainsi qu'une lettre de présentation et le formulaire d'accès à l'égalité en emploi au plus tard le 20 novembre 2026.

Nous communiquerons uniquement avec les personnes retenues pour une entrevue.

La Ville de Dollard-des-Ormeaux souscrit au principe d'égalité en emploi et invite donc les personnes handicapées*, les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques à soumettre leur candidature.

** Les personnes avec un handicap doivent formuler leurs demandes d'accommodement lors de la convocation au processus de sélection. Cette information sera traitée en toute confidentialité.*